

## **Le Burkina Faso sélectionné pour abriter la 3eme Assemblée Générale de l'AFRICOM**

Le Burkina Faso est une nation membre clé de l'Afrique de l'Ouest dont la représentation au Conseil International des Musées Africains (AFRICOM) est exemplifiée par ses institutions d'héritage. Celles-ci comprennent le Musée National du Burkina Faso, le Musée Provincial du Houet, le Musée Provincial de Poni, et le Musée Musical de Ouagadougou. En plus, la nation est dotée de plusieurs professionnels qualifiés dans le domaine des musées, dont la contribution au développement du secteur de l'héritage au Burkina Faso et en Afrique en général, est très exemplaire. Le Burkina Faso est particulièrement très populaire pour le développement de l'industrie du film en Afrique à travers le FESPACO (le Festival Panafricain de la Télévision et du Film de Ouagadougou) qui est le plus grand festival annuel de film au niveau du continent en entier.

L'invitation d'organiser la 3eme Assemblée Générale fut largement circulée à travers nos divers organes de communication tels que notre site Internet et notre répertoire de correspondance. Le Secrétariat de l'AFRICOM reçut plusieurs candidatures et son conseil délibérât de façon délicate les concernant. Auparavant, les Assemblées Générales de l'AFRICOM furent tenues en Afrique du Sud et de l'Est, et le conseil avait ses yeux fixés sur d'autres sous régions pour la troisième Assemblée Générale.

Le Ministère de la Culture, du Tourisme et de la Communication du Burkina Faso fut sélectionné pour l'organisation de l'Assemblée Générale après la présentation d'un dossier prouvant sa capacité d'organiser une conférence d'une telle stature, aussi bien que sa capacité de susciter les ressources adéquates localement pour satisfaire les demandes de la conférence. Les principaux facteurs qui ont contribué au choix du Burkina Faso dans une compétition d'une telle envergure comprennent :

- Sa candidature a le soutien du son gouvernement qui patronnera l'événement à travers le Premier Ministère, aussi bien que d'autres ministères clés tels que le Ministère de la Culture, du tourisme et de la communication, le Ministère de la Sécurité, le Ministère de la Santé, la Mairie de Ouagadougou, et le Secrétaire Général du Ministère de la Culture, du Tourisme et de la Communication, qui sera le Président du comité local d'organisation de la conférence.
- La disponibilité d'une structure pour les détails légaux d'entrée dans le pays et un système qui facilite les conditions requises pour voyage. À travers les services spécialisés du ministère

des Affaires Etrangères et de la Coopération Régionale, les besoins des participants, quant aux contraintes de voyages, seront efficacement pris en compte.

- La disponibilité d'un espace adéquat de travail due à une logistique idoine, une expertise adéquate, aussi bien qu'un centre international de conférence disponible et entièrement climatisé, appelée le Centre International de conférences Ouaga 2000 qui a une capacité de 600 places.
- La disponibilité garantie d'un dispositif sanitaire et sécuritaire efficace, par les Ministères de la Santé et de la Sécurité, qui oeuvreront ensemble avec le Ministère de la Culture pour assurer le succès de l'événement. En plus de cela, la Mairie de Ouagadougou renforcera la sécurité des participants par la provision de la police communale.
- La disponibilité de structures d'hébergement très confortables, aussi bien que d'une variété de lieux de distraction, et des sites de tourisme culturel, qui donneront aux participants, l'opportunité d'explorer le paysage de l'héritage du Burkina Faso, et son impact sur l'Afrique en entier.

En raison de ces qualités, l'AFRICOM a le plaisir d'annoncer que le Burkina Faso et en particulier la ville de Ouagadougou, abritera la 3ème Assemblée Générale de l'AFRICOM en Décembre 2009.

Nous remercions toutes les institutions d'héritage qui ont brièvement démontré leur intérêt en présentant leurs candidatures pour abriter cette conférence commémorative, et pour avoir répondu favorablement à l'invitation. Nous désirons continuer d'œuvrer main dans la main avec nos membres, les institutions d'héritage basées en Afrique de l'Ouest, les donateurs et participants, pour faire de la 3ème Assemblée Générale, un succès, et une plateforme pour promouvoir le développement de l'héritage en Afrique.

Deirdre Prins Solani

**La Présidente et le Conseil de l'AFRICOM**